

F.I.P.S.M.



FEDERATION INTERNATIONALE DE LA PECHE SPORTIVE EN MER
F.I.P.S.M., ASBL

Affiliée à la Confédération Internationale de la Pêche Sportive – C.I.P.S.
Membre de « SportAccord »
Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg F7236

Note officielle concernant les Championnats pour Jeunes 2021
(U16 et U21)

Luxembourg, le 7 avril 2020

Messieurs les Présidents
Mesdames, Messieurs les Secrétaires,

Les conditions exceptionnelles que nous vivons actuellement demandent des mesures et des décisions exceptionnelles de la part de tout le monde.

La FIPS-M a pris la décision de reporter tous les Championnats de 2020 à 2021.

Une conséquence qui s'en découle est la suivante.

Il se peut qu'un jeune qui a été sélectionné pour participer à un Championnat du monde (U16 ou U21) en 2020 ne remplit plus les conditions d'âge en 2021. Il est évident que pour ce Jeune ce sera une grande déception de ne pouvoir plus participer dans son équipe. D'autre part certaines petites fédérations pourraient avoir des problèmes pour remplacer ce pêcheur par un autre.

Le Comité FIPS-M a pris la disposition exceptionnelle suivante :

Aux Championnats Jeunes 2021 sont admis les pêcheurs qui auraient rempli les conditions d'âge en 2020

Meilleures salutations et restez en bonne santé.

Gilbert Zangerlé
Président FIPS-M